

Comme je viens de le dire, l'exécution de certains projets exigera peut-être plusieurs années, et il ne sera peut-être pas possible d'y attribuer une somme globale en un exercice financier déterminé. Il faudra accorder une certaine latitude au sujet de ces dépenses. Je ne prévois pas de fortes dépenses pour le moment ni jusqu'après la signature d'un armistice; mais ces déboursés, si nous devons en faire et si nous voulons assurer à nos anciens combattants un niveau d'embauchage suffisant, nous ne devons les autoriser qu'après mûre réflexion.

L'hon. M. HANSON: Je désire poser au premier ministre quelques questions à ce sujet.

Le très hon. MACKENZIE KING: Encore un mot au sujet de la durée d'application de cette mesure. On en prévoit le terme quatre ans après la fin des hostilités entre le Canada d'une part et l'Allemagne et le Japon d'autre part, c'est-à-dire quatre ans après la fin de la session au cours de laquelle cet événement se produira.

L'hon. M. HANSON: Le premier ministre me semble formuler là un vain espoir. Si j'en juge par ce que j'ai pu apprendre des affaires administratives et ministérielles, ces bureaux une fois constitués cherchent vaillamment à se maintenir et il devient très difficile de les faire disparaître ou de supprimer un ministère. D'autres ministres l'ont tenté par le passé et il se sont butés à un mur solide. Mais enfin, il en a toujours été ainsi en bureaucratie.

Voici ce que je tiens à dire au premier ministre. Je ne sais pas très bien à quoi m'en tenir puisqu'au début de ses observations il a prétendu, si je l'ai bien compris, que ce nouveau ministre n'exercerait aucune fonction administrative. Pour employer les paroles de mon collègue le chef de l'opposition, ses fonctions devaient être, dans une large mesure, de nature consultative et directive. Il semble maintenant que tel n'est plus le cas. Ce ministère va demander au Parlement des crédits destinés à des projets de reconstruction propres à assurer l'embauchage. Ces projets seront-ils mis à exécution par le nouveau ministère ou par d'autres qui existent déjà comme ceux des Travaux publics et des Pensions et de la Santé nationale? Il y a lieu, il me semble, de nous donner des précisions sur ce point.

Je me demande si le premier ministre a entendu l'émission de dimanche matin transmise par Radio-Canada. Peut-être était-il à l'église en ce moment. Samedi soir, je crois, le maréchal de l'air Bishop, V.C., a prononcé un discours à New-York, devant une société de militaires ou d'anciens combattants.

L'hon. M. MACKENZIE: La division américaine de la Légion canadienne.

[Le très hon. Mackenzie King.]

L'hon. M. HANSON: La division de New-York de la Légion canadienne. Il exprimait ses regrets qu'on s'occupe tant de l'après-guerre et de la restauration, alors que nous n'avons pas encore remporté la victoire. Il a préconisé une théorie que j'ai signalée plusieurs fois à la Chambre et que je formule de nouveau aujourd'hui: le devoir fondamental et primordial du Parlement, du Gouvernement et de chacun de nous, c'est de poursuivre notre principal objectif, la victoire, avant de bouleverser l'univers. J'espère que les honorables députés examineront la théorie fondamentale que j'expose cet après-midi. Jetant un regard sur les divers secteurs de combat, et songeant aux nouvelles qui peuvent nous parvenir d'un moment à l'autre, j'affirme que nous devons, comme nation, concentrer tout notre courage, nos efforts et nos pensées sur les événements qui se dérouleront cet été même. Celui qui croit que la guerre est presque terminée se leurre. Quiconque s'imaginerait que la victoire est à l'horizon n'est probablement pas normal.

Le plus long et le plus dur effort à fournir par les Nations Unies est encore à venir et on endort les Canadiens en parlant trop du rétablissement et de la reconstruction d'après-guerre. Je veux de tout cœur le rétablissement des anciens combattants, mais notre devoir immédiat comme membres de la Chambre, et surtout celui du Gouvernement,—le premier ministre en conviendra, j'en suis sûr,—n'est-il pas d'insister sur le fait que le principal but du Parlement à l'heure actuelle doit être de gagner la guerre? Je ne veux pas dire qu'il faille bannir de nos esprits toute idée de l'après-guerre; nous devons certes y songer. Mais l'établissement d'un ministère pour des simples fins de consultation et sans fonctions administratives, si j'interprète bien l'exposé du premier ministre, ne donnera pas beaucoup de résultats. Je prie le premier ministre d'élucider la question, car je conviens que je ne sais trop à quoi m'en tenir—et il en sera de même de la population,—sur les fonctions exactes du nouveau ministère. Sa constitution entraînera des frais considérables. Il y aura un nouveau ministre et tout le bataclan et la bureaucratie qui entourent un ministre et le personnel s'accroîtra, ne vous y trompez pas. On nommera un adjoint parlementaire, une autre cinquième roue, et nous nous trouverons un jour en présence d'un vaste organisme sans fonctions administratives. Le peuple canadien espère autre chose. La formation d'un ministère sans fonctions administratives à exercer me semble plutôt prématurée. Je laisse cette pensée aux réflexions du ministre.